

6.0 crédits

45.0 h + 22.5 h

1q

Enseignants:	Hanin Yves ; Ippersiel Bertrand (supplée Defourny Pierre) ; Defourny Pierre (coordinateur) ; Jacquemart Anne-Laure ; Delmon Xavier (supplée Defourny Pierre) ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Icampus
Préalables :	aucun
Thèmes abordés :	Ce cours central de la spécialisation " aménagement du territoire " introduit et formalise de manière systématique les objectifs, concepts, méthodes et outils normatifs de l'aménagement du territoire. Il insiste sur les fonctions du territoire, base de l'aménagement rationnel du territoire, sur la dimension spatio-temporelle de l'écologie des paysages et des activités humaines, ainsi que sur les outils normatifs et opérationnels, les stratégies de planification de l'aménagement et le jeu des différents acteurs dans les processus décisionnels. Il permet d'articuler les compétences plus spécifiques enseignées dans les autres cours de la spécialisation, pour viser une approche intégrée et raisonnée du territoire en vue de concourir à la fois à son développement économique, social, culturel et environnemental.
Acquis d'apprentissage	<p>a. Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme) Cohérence des AA cours en regard de ceux du programme M1.2., M1.3., M1.4., M2.2., M2.5., M4.3., M4.6., M4.7.</p> <p>b. Formulation spécifique pour cette activité des AA du programme (maximum 10) Au terme de cette activité, l'étudiant est capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire les enjeux, concepts, méthodes et outils normatifs de l'aménagement du territoire; - identifier les différentes fonctions du territoire par une approche multidisciplinaire; - maîtriser les fondements rationnels tant au niveau de l'inventaire et de l'évaluation de l'état actuel d'un territoire (atouts, faiblesses, potentialités, menaces) que des méthodes spécifiques aux différentes phases de l'aménagement : proposition, impact, décision, planification, gestion et évaluation; - développer une analyse critique d'étude d'incidence et de situations observées sur le terrain; - appréhender les grandes problématiques territoriales et analyser une démarche d'aménagement intégré, cherchant à concilier durablement population, production et environnement dans l'espace. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation est basée sur la connaissance et la compréhension approfondie des concepts et outils normatifs, ainsi que la capacité d'analyse critique et de présentation d'une problématique d'aménagement du territoire dans toutes ses dimensions. L'acquisition de compétences est évaluée sous la forme d'un examen écrit et d'une présentation orale d'une analyse critique d'une étude de cas.
Méthodes d'enseignement :	Le cours alterne exposés théoriques et séminaires interactifs tout en incluant plusieurs visites de terrain. Différents dispositifs pédagogiques (exercice pratique en salle informatique, séminaires, travail de terrain, visites, présentation d'analyse critique de rapport) permettent de s'approprier les concepts et la démarche de l'aménagement du territoire.
Contenu :	<p>1. Table des matières</p> <p>Le cours traite des fonctions et composantes du territoire, de la dimension spatio-temporelle de l'écologie des paysages et des activités humaines, ainsi que des outils normatifs et opérationnels. Les stratégies de planification de l'aménagement et le jeu des différents acteurs dans les processus décisionnels sont présentés. Un accent particulier est mis sur l'évaluation de l'incidence des propositions d'aménagement et/ou de développement sur l'environnement (eau, sol, air, faune, flore, habitats, bruit) et sur les fonctions écologiques et productives du territoire (y compris l'agriculture et les forêts). Fondé sur l'expérience territoriale vécue des étudiants, ce cours aborde aussi d'autres réalités européennes ainsi que celles des pays en développement. Il présente l'évolution des politiques d'aménagement du territoire et les grands enjeux associés aux échelles wallonnes, européenne et mondiale.</p> <p>2. Explications complémentaires</p> <p>Un ensemble de dispositifs pédagogiques variés permettent à l'étudiant d'appréhender progressivement par la théorie et la pratique la discipline de l'aménagement du territoire. Des mises en situation professionnelle, plusieurs visites sur le terrain et des exercices pratiques en salle informatique permettent de développer des compétences et des savoir-faire mobilisant les concepts et outils abordés au cours.</p>

	Le partim A pour ce cours comprend l'ensemble des cours théoriques et les visites sur le terrain.
Bibliographie :	Les diapositives du cours magistral constituant le support de cours sont disponibles en ligne pour les étudiants. Des ressources complémentaires sont également recommandées (ouvrages de référence, documents, liens internet).
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en biologie des organismes et écologie > Master [120] bioingénieur : sciences et technologies de l'environnement > Master [120] en sciences et gestion de l'environnement > Master [120] en anthropologie
Faculté ou entité en charge:	AGRO